

Madame le Préfet,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Députés,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac,
Monsieur le Président de l'Agence Régionale de Développement Economique,
Mesdames et Messieurs les élus du Conseil Régional Aura
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les chef d'entreprises,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation pour cette présentation conjointe des vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Ces vœux que je vais détailler pour ma part dans quelques instants, s'adressent avant tout aux dirigeants et aux collaborateurs des entreprises qu'elles soient artisanales,

commerciales, industrielles ou de service qui sont à l'origine de la création d'emploi et de richesse.

Ils s'adressent également aux organisations et syndicats professionnels qui sont en charge d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres.

Nos vœux s'adressent également aux services de l'Etat, aux collectivités et à leurs représentants qui par la compétence qui leur a été donnée sont en charge de l'aménagement du territoire et de la mise en œuvre de moyens d'accompagnement financier des projets de développement économique ou de création.

Nos vœux s'adressent à l'ensemble des acteurs en charge de l'accompagnement des publics vers la formation et l'emploi sur des secteurs traditionnels ou des secteurs innovants qui nécessitent des accompagnements spécifiques.

Je formule comme premier vœu que nous retrouvions un climat de sérénité propice à la confiance et par conséquent à la consommation et à l'investissement afin de redonner espoir aux entreprises qui ont été touchées par les événements de fin d'année et le contexte incertain qui perdure.

Je souhaite que nous puissions, en partenariat avec les Mairies et les associations ou offices commerciaux, mettre en place, comme nous le faisons sur Aurillac et Arpajon, dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, des actions novatrices destinées à promouvoir le commerce de proximité de centre-ville ou de centre-bourg.

Il nous faudra continuer en 2019 nos actions en faveur de l'emploi, en motivant les jeunes cantaliens aux opportunités que leurs offrent les entreprises de faire carrière ici, en sensibilisant aussi ceux qui ont choisi de débiter une carrière à l'extérieur du département au fait qu'ils peuvent apporter leurs compétences à des entreprises qui en recherchent localement, et ouvrir ainsi une nouvelle page dans leur activité professionnelle.

Nous allons prolonger, dès le premier trimestre, l'action débutée dans les salons virtuels de recrutement de 2017 et 2018 par l'ouverture au public d'une plateforme « Le Cantal et vous, ça matche ! », à vocation départementale pour la mise en contact de nos entreprises avec des salariés potentiels sur la France entière.

Je souhaite également que nous continuions à mettre en avant les réussites économiques que l'on trouve sur notre département afin de le rendre plus attractif pour des porteurs de projet et là encore, dans la mesure de nos moyens, nous associer aux actions collectives d'accueil et de promotion de notre territoire, sur l'aspect commercial et artisanal bien sûr, mais aussi vers le secteur industriel incontournable pour maintenir l'emploi et les services.

Il en est de même pour le secteur du tourisme pour lequel nous devons avoir, compte tenu du potentiel départemental, une attention particulière et collective.

Tout cela ne pourra se faire sans des signes forts d'aménagement du territoire. Il est urgent afin de poursuivre le contournement d'AURILLAC, de s'assurer que les études

destinées à rapprocher Aurillac de l'A75, de l'A20 et de l'A89 soient bouclées afin de lancer un programme de travaux avec l'ambition et la dimension que méritent ces opérations.

Nous comptons aussi sur l'engagement de l'Etat dans le financement de la ligne aérienne afin de suppléer aux baisses de participation et maintenir cette desserte indispensable aux entreprises du Bassin.

Toujours dans le cadre de l'aménagement du territoire, nous renouvelons le souhait que nos parlementaires puissent, à titre expérimental, travailler sur un statut différencié pour notre département afin de le rendre, notamment du point de vue fiscal, plus attractif que d'autres territoires situés eux aussi en zone de revitalisation rurale mais dans la proche couronne des métropoles. Cela pourrait être un élément déterminant de choix pour le redéploiement et le sursaut économique auquel nous croyons pour notre département, dans un contexte national où les territoires ruraux pourraient apporter les valeurs que recherchent nos compatriotes. La première d'entre elle étant l'authenticité....

Voilà, Mesdames et Messieurs quelques souhaits sur lesquels votre CCI va travailler en 2019, quelques vœux pour vos entreprises et pour l'économie départementale.

Au nom des membres et du personnel de la CCI, Je vous souhaite ainsi qu'à votre famille, à vos collaborateurs et à tous ceux qui vous sont chers une très bonne et très belle année 2019.

